

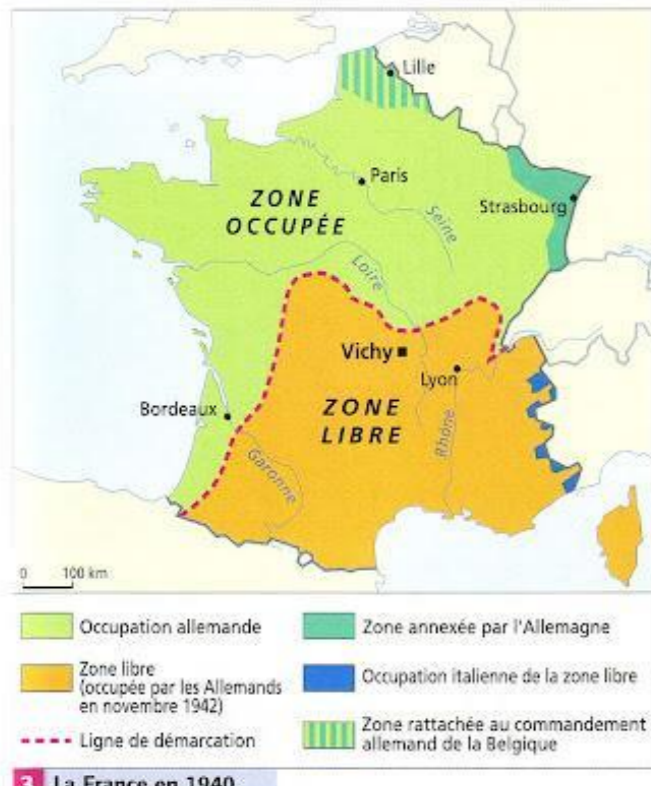
# D'UNE MÉMOIRE À UNE AUTRE

## L'ÉTAT FRANÇAIS ET LA SHOAH

### Edito : L'Etat français pendant la guerre

Suite à la débâcle de l'armée française, le maréchal Pétain, nommé Président du Conseil le 17 juin 1940, décide **la signature de l'armistice le 22 juin 1940**.

Celui-ci entraîne la séparation de la France en une zone occupée par les Allemands au Nord et à l'Ouest et en une zone dite libre ou Régime de Vichy dirigée par le Maréchal Pétain qui obtient les pleins pouvoirs et installe un régime autoritaire dès le 10 juillet 1940. Des territoires sont également occupés par l'Italie fasciste de Mussolini ou rattachés à la Belgique, sans oublier l'Alsace Moselle qui est annexée par le IIIe Reich, comme le montre la carte ci-dessous.



Le Maréchal Pétain et son ministre des Affaires étrangères Pierre Laval mettent en place une politique d'entente et de rapprochement avec le IIIe Reich d'Hitler : c'est la **collaboration d'Etat**. Formulée officiellement par le maréchal Pétain dans son message du 11 octobre 1940 : « *Sans doute, l'Allemagne peut-elle, au lendemain de sa victoire sur nos armes, choisir entre une paix traditionnelle d'oppression et une paix toute nouvelle de collaboration. A la misère, aux troubles, aux répressions et sans doute aux conflits que susciterait une nouvelle paix faite « à la manière du passé », l'Allemagne peut préférer une paix vivante pour le vainqueur, une paix génératrice de bien-être pour tous. Le choix appartient d'abord au vainqueur ; il dépend aussi du vaincu. Si toutes les voies nous sont fermées, nous saurons attendre et souffrir. Si un espoir au contraire se lève sur le monde, nous saurons dominer notre humiliation, nos deuils, nos ruines. En présence d'un vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous saurons dominer notre défaite* ».

L'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940 entre le maréchal Pétain et Adolf Hitler scelle officiellement cette collaboration d'Etat comme le montre cette Une du journal *Le Petit Parisien* du 26 octobre 1940.



A partir du 14 avril 1942, Pierre Laval, en tant que chef du gouvernement, fait en sorte que la collaboration devienne une volonté d'engagement total, à la fois politique, idéologique et bientôt militaire. Pour ce dernier point, nous pouvons citer les unités françaises de Waffen SS qui, à partir de 1943, ont participé aux derniers combats de Berlin. Durant cette période, la majorité des Français cherche à survivre, une minorité devient collaborationniste et d'autres résistent aux nazis et à l'Etat français. Le **collaborationnisme** désigne l'attitude de ceux (individus, entreprises ou associations) qui sont partisans d'une alliance avec l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ce journal souhaite vous présenter quelques exemples de collaboration et de collaborationnisme (1<sup>ère</sup> partie) ainsi que des exemples de Résistance (2<sup>e</sup> partie). Dans un dernier temps, les réactions dans l'après-guerre face à ces choix personnels et étatiques seront présentées (3<sup>e</sup> partie). Bonne lecture !

*Delphine Djurdjevic*

## Sommaire

### 1<sup>ère</sup> partie : L'Occupation

Page 3 : *Vichy et les Juifs*, émission de radio de l'aumônerie d'Amboise (2016)

Page 8 : La rafle du Vel d'Hiv

Page 9 : L'occupation italienne du sud-est de la France

### 2<sup>ème</sup> partie : Les résistances

Page 12 : La Maison d'Izieu

Page 14 : La Vallée des Justes

Page 15 : Recension sur Simone Veil

### 3<sup>ème</sup> partie : « L'impossible oubli »<sup>1</sup>

Page 17 : Reconnaissance de cette responsabilité après la guerre

Page 20 : Présentation du camp des Milles

Page 22 : Présentation du camp de Gurs

Page 23 : Un ciel rempli d'oiseaux

---

<sup>1</sup> Anne Grynberg, *La Shoah, l'impossible oubli*, 1995

## 1<sup>ère</sup> partie : L'Occupation

### *Vichy et les Juifs* : Emission de radio de l'aumônerie d'Amboise, 15 octobre 2016

[Note du comité de rédaction du journal : il s'agit d'un document conservé dans sa forme initiale et destiné à être diffusé sous forme d'émission radiophonique dans le train lors du voyage de 2016. Cette émission a été réalisée par l'aumônerie d'Amboise.]

#### **LA POLITIQUE ANTIJUIVE DE VICHY. PETAIN A-T-IL SAUVE DES JUIFS ?**

**FORME** : discussion entre jeunes, suite à une émission à la télévision. Phrases courtes, rythme soutenu, langage jeune

**DUREE** : 10 minutes

**INTRODUCTION** : si possible techniquement dans le train, par un extrait sonore du discours de Pétain après l'entrevue de Montoire. But : accrocher l'attention des auditeurs dans le train.

Puis discussion entre jeunes, selon le plan suivant :

- « Vous avez vu la télé hier soir ? Les deux qui ont failli se taper dessus ! Un disait que Pétain a sauvé des Juifs, l'autre que c'était pas vrai.
- Ouais, j'ai vu, c'était terrible !
- EH ben, moi pas. Expliquez-moi ! »

1/ Contexte anti-étrangers et antisémite en France avant la guerre

- Eh bien, dans les années 30, le climat était pas bon en France : il y avait eu des vagues d'immigration : Polonais, Italiens, Espagnols, et Juifs de l'Est.
- Et ça faisait beaucoup ?
- Ben quand même, écoute. Y'avait 3 millions d'étrangers en 1931, et seulement 1 million 150 mille vingt ans avant !
- Et les Juifs, là-dedans ?
- Eh ben, tout pareil ! 120 000 avant la guerre de 14, 300 000 en 39, la moitié d'étrangers.
- Et ça posait un problème ?
- Tu vois bien aujourd'hui !!! Y'en a qui disent qu'on a trop d'étrangers, qu'ils prennent le boulot des français, qu'ils mangent notre pain, et même qu'ils menacent notre identité ! c'est tout comme à l'époque.
- Le gouvernement Daladier a même sorti une loi le 12 novembre 38 pour durcir ce qu'ils appelaient « la police des étrangers »
- Oui, mais, tellement c'était grave, Marchandeaun a été obligé de faire une loi pour interdire et punir la propagande antisémite. Comme les lois anti « ...phobe » d'aujourd'hui.
- Et Pétain là-dedans ? Parce que j'ai pas bien compris à la télé hier soir.
- Sûr, il était antisémite, il était contre les Juifs. Mais c'est un homme que je ne comprends pas très bien : il a été dreyfusard, mais il n'a jamais accepté que Dreyfus, pour se défendre, mette en cause l'Armée. Forcément, il était général !

2/ Tout commence très vite (juillet et août 1940)

- **Et après, il y a eu la guerre, et là, ça a été super vite ! Imagine, on est en été 1940**
- **Ah oui alors ! Pétain a signé l'armistice le 22 juin, et le 17 juillet, une loi interdit aux étrangers de travailler dans l'administration d'Etat, et avec la loi du 22 juillet on révisé les naturalisations de 195 000 personnes faites depuis 1927. 15 000 français se retrouvent apatrides, et dedans 6 000 Juifs.**
- **C'est ça la déchéance de nationalité ?**
- **Oui, comme ils voulaient faire après les attentats du Bataclan, c'est pas vieux, ça !**
- **Et ça continue : le 17 août 40, il faut être français « de souche » pour être médecin. Le pire, c'est le 27 août, le décret-loi Marchandeu est supprimé : on peut de nouveau se déchaîner en propagande antisémite.**
- **C'est les nazis qui ont demandé tout ça ?**
- **Tu parles ! Même pas besoin ! Vichy les a servis avant qu'ils demandent !**

3/ les mesures se précisent et s'accroissent (oct à déc 1940) Du premier statut des Juifs à 40 000 internés fin 1940

- **En tous cas, ça va pas s'arrêter, les mesures s'accroissent et se précisent : le premier statut des Juifs sort le 3 octobre : ils ne peuvent plus être fonctionnaires, militaires, enseignants et journalistes.**
- **Oui, et on a découvert que Pétain a durci de sa main le texte de ce statut. J'ai lu dans un journal qu'il avait pris un tout petit bout d'article ; avec ce petit bout, il a fait un article entier beaucoup plus horrible pour les Juifs. (le § 6 de l'art 2 interdit toutes les professions de la justice et de l'enseignement, et Pétain a supprimé la protection des Juifs d'ascendance française avant 1860 : tous les Juifs sont concernés)**
- **Le pire, le lendemain, les préfets sont autorisés à interner administrativement les étrangers d'origine Juive.**
- **Comme ce que certains veulent faire aujourd'hui avec les « fichés S » ?**
- **Ben oui, ma grand-mère dit que l'Histoire est un éternel recommencement**
- **Et le 7, les Juifs d'Algérie perdent la nationalité française : y'a plus de décret Crémieux !**
- **Le 21 novembre, toutes les organisations juives sont dissoutes, sauf les consistoires, et tout ce qui en vient est attribué à l'UNION GENERALE des ISRAELITES de France, l'UGIF. D'autres jeunes dans ce train vont vous en parler.**
- **En tous cas, les préfets n'ont pas perdu de temps : fin 1940, 40 000 Juifs sont internés dans les camps français de la Zone Libre (GURS, RIVESALTES et d'autres)**
- **Oui, Vichy a largement précédé les demandes allemandes, ça va être une catastrophe pour les Juifs en août 42**

4/ Vichy s'organise : du CGQJ au 2<sup>ème</sup> statut des Juifs et aux rafles (X Vallat, Darquier)

- **En tous cas, ça paraît pas très organisé, cette affaire !**
- **Attends ! Comme les allemands l'ont demandé, Vichy va s'organiser. Le COMMISSARIAT GENERAL AUX QUESTIONS JUIVES , le CGQJ, est créé le 29 mars 41, avec comme patron un nommé Xavier VALLAT.**
- **Ouais, Vallat, il croit pouvoir faire « un antisémitisme à la française », en donnant des gages aux allemands.**
- **Mais il n'est pas malin, il n'est pas reconnu comme un interlocuteur valable, et il se fait toujours avoir par les nazis. Il donne, mais il ne reçoit jamais rien !**

- **D'accord, mais ça l'empêche pas de faire du mal ! Vichy sort un deuxième statut des Juifs le 2 juin 41. T'as encore plus de professions interdites aux Juifs, et surtout, les préfets peuvent maintenant interner administrativement même les Juifs de nationalité française.**
- **Et en juillet, ils ne peuvent plus être commerçants ou industriels : le 22 la loi d' « aryansisation », copiée sur le modèle nazi, essaie de garder en France les biens Juifs confisqués. Et c'est pas pour les protéger de l'appétit nazi !**
- **En tous cas, les nazis trouvent Vallat trop mou. Il est remplacé en mai 42 par Louis DARQUIER, qui s'ajoute tout seul à son nom « de Pellepoix ». Il est moins travailleur que Vallat, c'est un pro-nazi depuis longtemps, il a félicité Hitler après la Nuit de Cristal en écrivant « bravo Fritz », il a même fait de la prison en 39 pour propagande antisémite.**
- **Le 15 juillet, il participe aux derniers préparatifs de la rafle du Vel d'hiv. Et le 11 décembre, une loi impose de mettre « JUIF » sur les cartes d'identité des Juifs**
- **Darquier, c'est un qui n'a pas de scrupules. D'ailleurs, il est accusé de malversations dans la gestion des biens juifs confisqués, et il sera remplacé en février 44 par du Paty de Clam**

5/ Le rôle de la Police, de Wannsee au dernier convoi vers Auschwitz (août 1944)

Accords Bousquet/Oberg, les principales rafles, les déportations, le retournement de l'opinion

- **Y'a des grandes rafles en France : le 14 mai 41, c'est la rafle du « billet vert », plus de 3700 Juifs étrangers sont raflés à Paris. (3747)**
- **Et du 20 au 25 août, une grande rafle commence par le XIème arrondissement ; ce coup – là, c'est 4200 Juifs étrangers et français qui sont pris.**
- **Oui, les Allemands n'ont que 3 000 hommes de police pour toute la France. Et René BOUSQUET est secrétaire général de la police de Vichy, du 18 avril 42 au 31 décembre 43.**
- **Il réorganise la police : il crée la police nationale et les GMR, les Groupes Mobiles de Réserve, pour les sales boulots.**
- **Ouais, il a vraiment le premier rôle dans la collaboration policière de Vichy avec l'occupant.**
- **Et là, il se passe quelque chose d'important : en janvier 42 à la conférence de Wannsee, les nazis décident la « solution finale de la question juive ».**
- **Début Juillet, les Allemands annoncent leur objectif : déporter 100 000 juifs de France de 16 à 40 ans, pour les exterminer ; on ne sait pas encore ce qu'ils ont commencé à faire à l'Est.**
- **Bousquet s'engage le 2 juillet 42 avec le général SS OBERG à mettre la police française à la disposition des nazis pour arrêter les Juifs étrangers dans les deux zones, et il prépare le 4 juillet la rafle du Vel d'Hiv.**
- **Et Laval, qui dirige le gouvernement de Vichy, propose de déporter aussi les enfants de moins de 16 ans avec leurs parents. Il a pas envie de gérer les orphelins !**
- **Les 16 et 17 juillet, la police française arrête en région parisienne 13152 Juifs dont 4115 enfants : Vel d'Hiv, puis Pithiviers et Beaune la Rolande, puis Drancy et Auschwitz.**
- **Le pire, le 7 août, 10 000 Juifs étrangers arrêtés en zone libre sont livrés aux Allemands, puis déportés**
- **En voyant les arrestations de familles entières avec les enfants et les vieux, la brutalité, et le départ on ne sait pas où, l'opinion des Français se retourne. Beaucoup avaient déjà caché ou aidé des Juifs, il va y en avoir plus**
- **Ca va très vite : entre le 27 mars et le 11 novembre 42, il y a eu 45 convois !**
- **Oui, et le dernier convoi, le numéro 77, part de Drancy le 31 juillet 44. Ca fait un quart des Juifs qui étaient en France en 39 qui ont été déportés en 72 convois. Un quart, c'est 76 000, énorme !**
- **72 ? T'as dit le numéro 77 !**
- **D'ac ! c'est un peu compliqué : par suite d'erreurs des nazis, 5 convois n'auront pas lieu, et un convoi, le numéro 63, sera reporté au 17 décembre 43, mais partira quand même, après le numéro 64. En fait il y a eu encore deux derniers convois les 11 et 17 août, un de Lyon, un de Drancy, mais pas numérotés par les nazis (de Lyon avec 433 Juifs, et de Drancy avec 51 Juifs et Alois Brunner qui s'acharne)**
- **Ben dis donc ! Paris a été libéré le 25 août !**

## 6/ la spoliation des biens Juifs (l'aryanisation)

- **C'est horrible, tout ça ! C'est encore plus dégoûtant si on n'oublie pas que Vichy vole les Juifs.**
- **Ouais, la loi qui a créé le CGQJ contenait l'engagement d'organiser l'aryanisation économique dans tout le territoire français. En gros, ça veut dire qu'on prend aux Juifs tout ce qu'ils possèdent, c'est de la spoliation.**
- **Hilberg l'a bien décrit par un schéma logique : Définition de qui est Juif, expropriation, concentration des Juifs, déportation et tuerie. Le CGQJ élimine les Juifs de la vie professionnelle.**
- **Vallat voulait prouver aux Allemands qu'il était capable d'organiser une épuration économique aussi efficace qu'eux.**
- **Et c'est dès le début du régime de Vichy et de l'occupation que ça se passe : le Service de Contrôle des Administrateurs Provisoires, le SCAP, est créé le 9 décembre 1940. Il sera rattaché au CGQJ le 19 juin 1941.**
- **Avec toutes les lois contre les Juifs du CGQJ, ils ont été virés de toutes les activités économiques, on leur a piqué leurs biens, leurs usines, leurs magasins, leurs appartements, tout quoi !**
- **La police aux questions Juives, et les miliciens français collaborent beaucoup au dépouillement des Juifs. Au camp de Drancy, les juifs sont systématiquement dépouillés de tout ce qu'ils n'arrivent pas à cacher.**
- **Le gouvernement de Vichy n'avait aucune pitié ! Leur seul souci, c'était que le patrimoine spolié reste entre des mains françaises ; ils se sont bagarrés rien que pour ça !**
- **Oui, et d'ailleurs, les Allemands n'ont profité que du produit de l'amende du milliard. Les Allemands l'ont imposée aux Juifs le 14 décembre 41, avec comme prétexte les attentats contre les troupes d'occupation.**
- **Et faut pas croire que c'était que de l'argent, une amende ; en même temps, les Juifs étaient punis par la déportation, et aussi par l'exécution de « cent Juifs, communistes et anarchistes ».**
- **Ouais, les nazis avaient une politique globale : on interdit, on exclut, on vole, on pille, et on tue ceux qui gênent, et surtout les Juifs.**

## 7/ Conclusion : La vérité historique, sans fard

- **Hé ! les cours vont bientôt commencer, faut y'aller !**
- **Oui, oui... En tous cas c'était pas beau, tout ça ! Et comment ça se fait qu'aujourd'hui on se dispute encore sur ce qui s'est réellement passé ?**
- **J'sais pas. Mais c'est sûr, c'est que les hommes de Vichy étaient tous antisémites, même si y'en a eu des pires que d'autres. Et on a maintenant suffisamment de preuves historiques, après l'ouverture des archives de Vichy. Grâce à ces archives, MARRUS et PAXTON ont pu rééditer en 2015 leur livre de 1981, en apportant beaucoup de preuves là où restaient certaines hypothèses.**

**On a quand même vu que certains avaient essayé de ne livrer aux nazis que des Juifs étrangers.**

**En tous cas, MARRUS et PAXTON disent bien qu'il n'y a pas eu de pressions directes des occupants en matière d'antisémitisme.**

- **76 000 Juifs ont été déportés, seulement 2500 sont revenus, c'est un quart des Juifs qui étaient en France au début de la guerre. Il faut mettre fin au mythe de Vichy qui aurait « protégé » les Juifs, et qui aurait fait que, grâce à leur politique, « seulement » 76 000 Juifs ont été déportés.**

**76 000, c'est plus que cela n'aurait été sans la politique et l'action menées par les hommes de Vichy, c'est beaucoup plus que si Vichy avait été simplement passif, ou mieux, rétif.**

**Pour preuve très simple, si l'on fait le total de seulement trois grandes rafles, celles du billet vert, celle du XIème arrondissement, celle du Vel d'Hiv, et des 10 000 Juifs étrangers de zone libre livrés aux Allemands le 7 août 42, ça fait plus de 31 000 Juifs déportés où Vichy porte une responsabilité directe et terrible.**

- **Même si MARRUS ET PAXTON défendent la thèse selon laquelle « Vichy installait un antisémitisme concurrent ou rival, plutôt qu'il ne se mettait à la remorque de l'antisémitisme allemand », le régime de Vichy a objectivement facilité la tâche aux nazis.**

**Et Pétain n'a jamais rien fait pour adoucir le sort des Juifs, il a même durci les mesures antijuives, il a avalisé tout ce que faisaient les antisémites du régime, et validé toutes les lois antijuives.**

*Elèves de l'aumônerie d'Amboise, 2016*



## La rafle du Vel d'Hiv

L'occupation de la France est une page sombre de notre histoire. Elle fut longtemps considérée comme tabou en raison de l'implication du gouvernement français. La Rafle du Vélodrome d'Hiver en est une illustration. Nous devons ne jamais oublier, afin de préserver la mémoire des malheureuses victimes de cet acte de collaboration.

### Le contexte historique

Le 22 juin 1940, la France signe l'armistice avec l'Allemagne Nazie. Dès lors, le Troisième Reich va diviser le pays en deux : au Nord, la zone occupée par les forces allemandes et au Sud la zone dite « libre » où réside le gouvernement du Régime de Vichy, dirigé par le général Pétain. Début juin 1942, suite à la conférence de Wannsee en Janvier 1942 et la mise en place de la "Solution Finale", l'opération Vent Printanier est planifiée par les SS afin de rafler les juifs de France, des Pays-Bas et de la Belgique.

### La Rafle

Du 16 au 17 juillet 1942, 13 152 juifs, essentiellement étrangers ou apatrides, dont près d'un tiers d'enfants furent raflés à Paris dans les IIIe, Xe, Xie et XIIe arrondissements par la police française. Les célibataires et les couples sans enfants furent envoyés au camp de Drancy, mais les familles furent détenues au Vélodrome d'Hiver dans la rue Nélaton du Xve arrondissement pendant 5 jours dans des conditions de vie déplorables. Les prisonniers manquaient d'eau et de nourriture, les toilettes cessèrent rapidement d'être utilisables, ce qui engendra une odeur pestilentielle dans l'enceinte du Vélodrome, tout cela dans une chaleur étouffante. Du 19 au 22 juillet, la déportation des juifs majeurs eut lieu. Néanmoins, ce n'est qu'à partir du 13 août que Berlin donna son accord pour que les enfants juifs puissent être répartis dans les convois de déportation.



### Le Bilan

Parmi les près de 13 000 juifs raflés, seulement une centaine d'adultes survécurent. Les 4 115 enfants sont tous morts, gazés dès leur arrivée au camp d'Auschwitz Birkenau, mis à part quelques exceptions qui ont réussi à s'échapper tel que Joseph Weismann, Annette Muller et son frère.

La Rafle du Vel d'Hiv représente à elle seule plus d'un quart des 42 000 juifs envoyés de France à Auschwitz en 1942. Pour que ce crime atroce soit reconnu, il faudra attendre le 16 juillet 1995 avec Jacques Chirac.

Il décida de rompre avec les déclarations de Charles de Gaulle et François Mitterrand, qui ne voulaient pas que la République soit associée au régime de Vichy, dans un discours poignant :

Ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 [sic] policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.

[...]

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. »

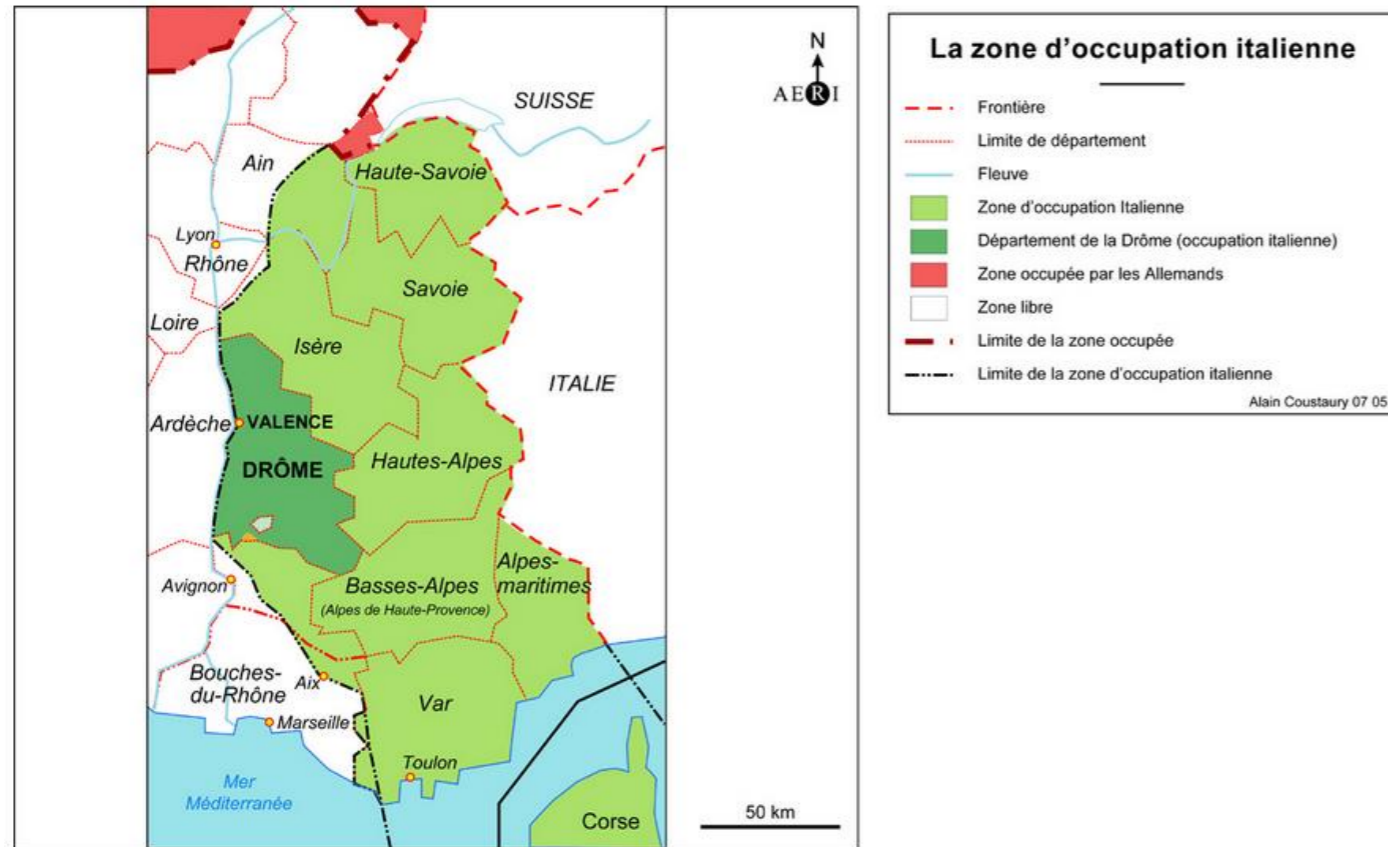
*Etablissement de Saint-Omer*

*Les bus garés à côté du Vélodrome d'Hiver après la rafle de près de 13.000 Juifs à l'été 1942 à Paris.*



## L'occupation italienne du sud-est de la France (24 juin 1940 - 8 septembre 1943)

Carte de la zone d'occupation italienne



Cet article se base sur une conférence donnée par Gil Emprin, professeur agrégé en histoire contemporaine, chargé de l'action éducative du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Si des erreurs sont commises dans cet article, elles ne sont que de mon fait, il s'agit d'une retranscription de ma prise de notes, d'une remise en forme de ces dernières et de quelques ajouts, nécessaires à la compréhension. MCC.

Vous trouverez en bas de l'article trois sources Openedition qui présentent le travail de [Jean-Louis Panicacci](#) sur le sujet.

### Avant la Seconde Guerre mondiale

Guerre de 14-18 : il existe une fraternité d'armes entre les Français et les Italiens, aidés par la France face à l'Autriche à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle mais aussi une fraternité des chasseurs alpins qui partagent les mêmes montagnes. Pour autant, l'Italie possède une armée dont on se moque, dont on dit qu'elle ne peut pas grand-chose.

Les migrations entre la France et l'Italie sont permanentes : dans les années 30, il y a constamment 1 million d'Italiens en France qui partent ou reviennent au gré des nécessités économiques ou sociales.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, il y a 50.000 Italiens à Grenoble sans compter ceux qui sont déjà naturalisés. En centre-ville, la Casa d'Italia est le quartier général des quelques fascistes qui tentent, en vain, de noyauter certaines associations.

### La Bataille des Alpes

Le 10 juin 1940 Mussolini déclare la guerre à la France. En s'alliant avec Hitler, il espère récupérer certains territoires coloniaux perdus : la Tunisie, le Soudan, l'Égypte, la Grèce...

Lors de la bataille des Alpes en juin 40, 185.000 soldats français sont opposés à 300.000 soldats italiens. Ces derniers, mal équipés, mal formés et peu motivés plient devant la détermination des Français. C'est l'armistice qui viendra couper court à une probable défaite de l'armée italienne.

A l'époque, le ralliement de l'Italie au nazisme est vécu comme un coup de poignard.

## L'armistice du 24 juin 1940 entre la France et l'Italie

Le 22 juin 1940, l'armistice entre l'Allemagne et la France est signé (la déclaration de guerre et la conquête des territoires datent du 03 septembre 1939). Elle est immédiatement suivie de l'armistice, le 24 juin 1940, entre la France et l'Italie. Il est convenu que la France soit divisée en deux zones (Nord, « occupée » par les militaires allemands et Sud, dite « libre » dans laquelle se situe Vichy mais également des territoires revendiqués par Mussolini, c'est-à-dire la zone d'occupation italienne).

Quelques mois avant la guerre, les demandes de naturalisation sont en hausse. Parfois dans la même famille un enfant est naturalisé et part se battre pour la France quand l'autre ne l'est pas et est intégré à l'armée italienne. Beaucoup de désertions sont constatées.

## Deux occupations italiennes

Ainsi, le premier temps de l'occupation italienne (jusqu'au 11 novembre 1942), ne concerne qu'un territoire limité : quatre départements sont ainsi partiellement occupés : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence depuis 1970), Hautes-Alpes, Savoie.

Ces territoires conquis représentent 30.0000 habitants environ à qui sont imposés, par exemple, une administration italienne, une monnaie italienne, des cours d'italien dans les écoles pour préparer l'annexion.

Cette occupation va s'étendre (CF. carte) quand l'Allemagne va étendre elle aussi sa domination sur la zone libre, c'est-à-dire à partir de novembre 1942. Du côté italien, beaucoup de bombardements poussent les hommes à s'engager car le quotidien de l'occupant en France est plus paisible.

70.000 soldats italiens s'établissent en Corse.

A cela s'ajoute que les Italiens sont peu motivés à obéir à Mussolini. En effet, ces derniers sont échaudés par les décisions de leur leader. Ils payent un lourd tribut à l'antisémitisme de Mussolini. Par exemple quand le « Duce » envoie 230.000 hommes en Russie en signe de soutien au régime nazi, 130.000 n'en reviennent pas. (CF. Le Sergent dans le neige de Mario Rigoni Stern). Ainsi quand au printemps 43 Mussolini veut récupérer de la main-d'œuvre, les soldats prennent souvent le parti de quitter l'armée ou d'intégrer la résistance italienne.

## La vie sous l'occupation italienne

Un millier d'hommes arrivent à Grenoble, à sa tête le général Castiglioni, aristocrate de Lombardie. Il a été choisi par Mussolini pour sa connaissance de la culture française : il a reçu la croix de guerre française et parle couramment français.

L'affection des Italiens pour la France va créer un climat apparaissant comme plus supportable pour les Français : par exemple, de nombreuses institutions comme l'OSE<sup>2</sup>, l'UGIF<sup>3</sup> ou la CDJ<sup>4</sup> peuvent poursuivre leurs activités de sauvetage des Juifs sans être inquiétées. C'est le cas de la Maison d'Izieu, alors connue pour sa vocation à héberger des enfants fuyant les persécutions.

C'est pourquoi, lorsque les Allemands vont reprendre la main, ils n'auront pas d'investigations à mener pour connaître les lieux dans lesquels se cachent ceux qu'ils cherchent (persécutés ou résistants). Ainsi, pour donner un exemple, il a longtemps été dit que les enfants de la Maison d'Izieu avaient été dénoncés par un habitant du village. Or, l'on sait maintenant, que, sous l'occupation italienne, les services administratifs étaient bien au courant de l'existence de la maison et de sa vocation, et qu'il est bien plus probable que les services de Klaus Barbie n'aient eu qu'à lire des dossiers pour trouver leurs victimes.

Voici d'autres exemples pour illustrer le fait que cette occupation italienne a été vécue comme plus « douce » :

- Le général Castiglioni interdit l'arrestation des juifs, y compris les juifs français. Une dizaine de milliers de juifs affluent en Isère pour se protéger.

<sup>2</sup> OSE : Œuvre de Secours aux Enfants

<sup>3</sup> UGIF : Union Générale des Israélites de France

<sup>4</sup> Comité de Défense des Juifs

- Sous couvert d'un Certificat Provisoire de Nationalité Italienne de nombreuses personnes pouvaient voyager de France en Italie, passer les frontières pour aller « se marier à Venise ».
- La Résistance française ne trouve pas beaucoup d'opposition parmi les soldats italiens et leurs faits d'armes sont peu réprimés (« L'affaire de Crolles » qui a consisté en une attaque de voiture postale italienne s'est soldée par un fusillé ; lors d'un dépôt de bombe à la préfecture, 180 personnes sont arrêtées, 110 sont relâchées le lendemain – avant que l'administration allemande ne soit au courant-, 1 seul sera déclaré coupable et fusillé).
- Si quelques Italiens en ont profité pour prendre une revanche sociale, une activité antifasciste est bien présente avec la distribution de tracts invitant les soldats italiens à désertre. La population française et italienne fait tampon entre les soldats italiens et la résistance française.

Dans tous les territoires sous occupation italienne, il est constaté que les dignitaires n'obéissent pas à Mussolini. Ce dernier ne parvient pas à imposer sa présence et les rapports de vassalité avec l'Allemagne restent difficiles. En définitive, les seuls territoires conquis le sont grâce à l'Allemagne.

### **La fin de l'occupation italienne**

Lors de la reprise en main par l'administration allemande fin 1942, de nombreux soldats italiens sont arrêtés par les Allemands. Les Italiens ne savent plus quoi faire : aller travailler en Allemagne ? s'engager dans l'armée de Mussolini ? entrer dans la résistance ?

Les Grenoblois savent qu'ils n'ont plus à craindre les soldats italiens : un bunker est construit à Moirans pour surveiller l'arrivée des Allemands par le nord de la région.

Les débarquements des Américains à l'été 43 va mettre fin à ces errances. Début septembre l'armée italienne se replie, certains rejoignent le maquis de Turia, montagne libérée en avril 45 quand le Vercors l'est déjà depuis 44.

Au sortir de la guerre, il n'y a eu que 2 dossiers de collaboration sur 12 déposés qui ont abouti, au seul motif d'une collaboration économique.

Ainsi, l'occupation italienne est souvent méconnue, même dans les territoires concernés. Il reste dans les mémoires une occupation douce, voire folklorique. Cela est lié au fait que s'ensuit l'occupation allemande, qui, par contraste, est terrible. Les gens n'ont souvent pas été assez prudents.

La réconciliation entre la France et l'Italie s'est faite à un niveau politique et philosophique : une solidarité venue de la résistance, concrétisée par la construction européenne.

*MCC*

*Presses universitaires de Rennes : [Introduction sur l'Occupation italienne](#)*

*[Chapitre I. L'Occupation limitée](#)*

*[Conclusion sur l'Occupation italienne](#)*

## 2<sup>ème</sup> partie : Les résistances

### La Maison d'Izieu : Mémorial des enfants juifs exterminés, une maison, des destins

Pour les élèves du lycée Philippine Duchesne participant au Train de la Mémoire, la visite de la Maison d'Izieu et la rencontre avec la mémoire de ses petits pensionnaires est un moment fondateur de la démarche du projet.

Le 6 avril 2024, la Maison a commémoré les 80 ans de la rafle.

#### La Maison d'Izieu : un projet, donner aux enfants un havre de paix et de sécurité

Lorsque Sabine et Miron Zlatin s'installent en 1943 dans la Maison d'Izieu, le village est sous occupation italienne.

Tous deux sont membres de l'OSE (Organisation de Secours aux Enfants) qui est un organisme dont la mission est de soustraire aux persécutions antisémites les enfants qui ont dû être placés par leurs parents ou qui se sont retrouvés seuls après que leur famille a été raflée. Ces enfants venaient de toutes les régions de l'Europe.

Même si les conditions de vie restent austères, ils reçoivent le gîte et le couvert ainsi qu'une éducation scolaire. Dans les alentours de la Maison, les villageois connaissent l'existence et la mission de cette maison ainsi que l'origine de ses petits pensionnaires. La vie s'organise : à la rentrée scolaire d'octobre 1943, une jeune institutrice est nommée par Vichy et les enfants sont scolarisés, les aînés sont envoyés au collège de Belley. Ainsi, cette colonie est connue des services administratifs, judiciaires et caritatifs.

Grégory est né à Vienne le 30 octobre 1935. Ses parents fuient l'Autriche après l'Anschluss en 1938. Dès l'entrée en guerre, la famille Halpern subit les mesures de « sécurité » à l'encontre des ressortissants du Reich. Sous Vichy, le père, Julius, est intégré dans le Groupement de travailleurs étrangers. Lorsque Grégory écrit cette lettre, sa mère est hospitalisée à Perpignan. Grégory est libéré du camp de Rivesaltes par l'OSE puis, après avoir séjourné dans plusieurs maisons d'enfants, il rejoint la colonie d'Izieu. :

« Chère maman,

*Je suis bien arrivé à Isieu. Je regraitte que je suis pas resté chez toi encore celque jours. Est je mamuse bien. et je suis en bonne santé. la guerre sera bientôt fini je vienderai chez toi et on ira à viaine (Vienne) et on cera reuni. gran-mere. cera plus tout seul. Il fait trai chau a Isieu. j'ai pas fait tra lon voyage on nai venu matendre a balai (Belley). etu en bonne santé. Je t'embrasse de tout mon cœur. »*

#### La Maison d'Izieu : témoin de la barbarie nazie

En septembre 1943, Izieu, à la suite de l'invasion de la zone italienne par la Wehrmacht, est à nouveau en danger : les enfants n'étant plus à l'abri, certains parents viennent récupérer les leurs, d'autres sont cachés mais certains enfants sont obligés de rester à la colonie.

La rafle survint le jeudi 6 avril 1944 (Jeudi Saint), alors que les enfants prennent leur petit-déjeuner. Ainsi les troupes de la [Gestapo](#), sous le commandement de [Klaus Barbie](#), investissent l'orphelinat et arrêtent les quarante-quatre enfants résidents et les sept adultes présents les encadrant. Ils sont embarqués dans des camions vers [Lyon](#) avant d'être expédiés au fort de Montluc, au [camp de Drancy](#) puis vers Auschwitz. Quarante-deux enfants y sont gazés dès leur arrivée, le plus jeune étant âgé de 4 ans. Deux enfants plus âgés et [Miron Zlatin](#) sont envoyés à [Tallinn](#) (Estonie) où ils sont exécutés par balles.

Seule une adulte, Léa Feldblum, en revient. Elle était une des monitrices, elle a accompagné les enfants jusqu'à ce que, à Auschwitz, ils lui soient enlevés pour être gazés.

Léon Reifmann parvient à s'échapper pendant la rafle, il est sauvé grâce à la solidarité d'habitants d'Izieu.

Absente au moment de la rafle, [Sabine Zlatin](#), désormais surnommée « la Dame d'Izieu » a consacré le reste de son existence, jusqu'en 1996, à son combat pour la mémoire des enfants.

## La Maison d'Izieu : lieu national de mémoire

Dès 1946, Sabine Zlatin organise une importante cérémonie de souvenir durant laquelle une plaque commémorative est apposée sur la maison.

En 1987, au procès de Klaus Barbie, malgré des preuves accablantes, il est impossible de prouver la culpabilité de ce dernier. Lors de ce procès, Sabine Zlatin, l'ancienne directrice de la maison d'Izieu, âgée de 80 ans, tremblante de colère, lance à M<sup>e</sup> Vergès : « *Ces quarante-quatre enfants, c'était quoi, des maquisards ? des résistants ? C'étaient des innocents !* »

[Ecoutez le témoignage de la Sabine Zlatin à propos de la rafle des enfants d'Izieu.](#)

En 1994, François Mitterrand, président de la République, inaugure La Maison d'Izieu, devenue Musée-Mémorial des enfants d'Izieu.

En 2007, un film, [La Dame d'Izieu](#), a contribué à faire connaître plus largement encore l'histoire des enfants.

Le 03 avril 2024 une bande-dessinée, La Rafle d'Izieu, est parue aux éditions La Boîte à Bulles.

La Maison d'Izieu est, avec l'ancien vélodrome d'Hiver et l'ancien camp d'internement de Gurs, l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy (1940-1944).

« *Un lieu qui symbolise la dénonciation des crimes contre l'humanité, un lieu de vigilance et de résistance aux idées fanatiques, un lieu ouvert à tous.* » Sabine Zlatin

[Consultez l'ensemble des informations](#)

## Les noms des 44 enfants d'Izieu et de leurs éducateurs déportés à Auschwitz

### Les enfants

Sami Adelsheimer, 5 ans  
Hans Ament, 10 ans  
Nina Aronowicz, 12 ans  
Max-Marcel Balsam, 12 ans  
Jean-Paul Balsam, 10 ans  
Esther Benassayag, 12 ans  
Elie Benassayag, 10 ans  
Jacob Benassayag, 8 ans  
Jacques Benguigui, 12 ans  
Richard Benguigui, 7 ans  
Jean-Claude Benguigui, 5 ans  
Barouk-Raoul Bentitou, 12 ans  
Majer Bulka, 13 ans  
Albert Bulka, 4 ans  
Lucienne Friedler, 5 ans  
Egon Gamiel, 9 ans  
Maurice Gerenstein, 13 ans  
Liliane Gerenstein, 11 ans  
Henri-Chaïm Goldberg, 13 ans  
Joseph Goldberg, 12 ans

Mina Halaunbrenner, 8 ans  
Claudine Halaunbrenner, 5 ans  
Georges Halpern, 8 ans  
Arnold Hirsch, 17 ans  
Isidore Kargeman, 10 ans  
Renate Krochmal, 8 ans  
Liane Krochmal, 6 ans  
Max Leiner, 8 ans  
Claude Levan-Reifman, 10 ans  
Fritz Loebmann, 15 ans  
Alice-Jacqueline Luzgart, 10 ans  
Paula Mermelstein, 10 ans  
Marcel Mermelstein, 7 ans  
Theodor Reis, 16 ans  
Gilles Sadowski, 8 ans  
Martha Spiegel, 10 ans  
Senta Spiegel, 9 ans  
Sigmund Springer, 8 ans  
Sarah Szulklaper, 11 ans  
Max Tetelbaum, 12 ans

Herman Tetelbaum, 10 ans  
Charles Weltner, 9 ans  
Otto Wertheimer, 12 ans  
Emile Zuckerberg, 5 ans

### Les éducateurs

Lucie Feiger, 49 ans  
Mina Friedler, 32 ans  
Sarah Levan-Reifman, 36 ans  
Eva Reifman, 61 ans  
Moïse Reifman, 63 ans  
Miron Zlatin, 39 ans décédé

**Seule survivante :** Lea Feldblum,  
27 ans

*La Vallée des Justes, documentaire (2020)*



La Vallée des Justes de Pascal Cresegut est un film-documentaire qui parle de 4 villages français situés en Occitanie durant la Seconde Guerre mondiale.

“Juste parmi les nations” est le titre décerné par l'État d'Israël aux non-Juifs ayant fait preuve de bravoure pour sauver des Juifs des persécutions nazies durant la Seconde Guerre mondiale.

Le premier village évoqué est celui de Lacaune, dans lequel 750 juifs furent assignés à résidence dans une prison à ciel ouvert. Dans ce même village, des juifs aisés furent déportés dans un hôtel chic dans lequel ils étaient privilégiés contrairement aux autres juifs.

Le 26 août 1942 eurent lieu les premières rafles, qui furent très violentes. Le premier jour, 180 personnes furent enlevées et beaucoup de traditions françaises furent violées. Le second village évoqué est Vabre, dans lequel le maire fournissait des fausses cartes d'identités afin de protéger la population. Dans ce même village, les protestants étaient très solidaires et aidaient les juifs à se cacher.

Il existait aussi ce que l'on appelle la résistance passive, qui est le fait que personne ne dénonçait les juifs. L'évêque de Toulouse, lui aussi, soutenait la liberté des juifs.

Les deux derniers villages du film sont Bédarieux et Hérépian. Ils sont situés dans le département de l'Hérault, dans le sud de la France. Là-bas, un pasteur nommé René Marchand demandait aux habitants de cacher des Juifs. Lorsque ces derniers apprenaient de bouche à oreille qu'il y avait des rafles, ils partaient se cacher dans les bois et les gens du village allaient leur apporter à manger. Chacun faisait son possible pour leur porter secours.

Des catholiques soutiennent aussi les Juifs comme l'abbé Cugnac, qui sauva des Juifs.

Ce film-documentaire se termine par l'explication de ce titre de Juste et des conditions pour l'obtenir. Le geste à la fois risqué et historique de sauver des Juifs n'a été réellement mis en avant que 50 - 60 ans après la guerre. Des historiens et des témoins rendent hommage à ces personnes.

En conclusion, ce film est très intéressant pour les informations historiques qui y sont très complètes. Tout est très détaillé, et les témoignages qui y sont présents rendent le documentaire vivant.

*Colombe Medard et Apolline Repellin (Institution Saint Dominique)*

## Recension sur Simone Veil

### *Simone Veil, déportée et survivante de la Shoah*



Dans son livre *Une vie*, Simone Veil raconte son parcours, son combat, sa vie. Les quatre premiers chapitres sont regroupés dans l'ouvrage "Une jeunesse au temps de la Shoah". Par ailleurs, le film *Simone, le voyage du siècle* retrace les dernières années de Simone Veil projetée dans son passé. Tout au long du film, elle se rappelle ses souvenirs douloureux. Écrire et décrire l'indicible, voilà son combat de mémoire : "La Shoah est omniprésente. Rien ne s'efface ; les convois, le travail, l'enfermement, les baraques, la maladie, le froid, le manque de sommeil, la faim, les humiliations, l'avalissement, les coups, les cris... Non, rien ne peut ni ne doit être oublié."<sup>5</sup>

Tout commence par son arrestation avec sa mère, sa sœur Milou et son frère Jean, le 30 mars 1944, lorsqu'elle a été contrôlée par les SS en possession d'une fausse carte d'identité. Elle qui vivait une vie heureuse avec sa famille... tout a basculé. Aucun moyen d'échapper à ce qu'il allait leur arriver. De la route dans les trains à l'arrivée dans les camps, les images du film reproduisent ce que garde en mémoire Simone Veil : "Presque tous les convois arrivaient en pleine nuit, il y avait des chiens, des gens en tenue de bagnards, on a très vite compris que c'étaient des déportés. Ils nous faisaient mettre en rang, très vite, les enfants et les mères étaient mis de côté et envoyés vers les chambres à gaz. Il y avait des convois où personne n'entrait dans le camp, tout le monde était tout de suite exterminé", racontait-elle.<sup>6</sup>

D'abord déportée à Drancy, la jeune fille de 16 ans, en mentant sur son âge, se retrouve avec sa sœur et sa mère. La déshumanisation qu'elles subissent les marqueront indélébilement, de la même manière que le tatouage du numéro sur leur bras. Leur identité leur est retirée, volée : les déportés sont mis à nus, rasés... Moins d'une semaine plus tard, elles sont envoyées à Auschwitz-Birkenau ; c'est la dernière fois qu'elles voient Jean (frère de Simone). Simone raconte les horreurs des camps, l'instinct de survie qui les anime, les conditions de vie, la faim, le froid, le travail... Cet instinct la concerne d'autant plus elle de par son tempérament qui s'affirme. Il lui arrive par exemple de se battre pour un peu de soupe, ce que sa mère, si bienveillante, ne pouvait pas faire. Le 18 Janvier 1945, les déportés sont entraînés dans une terrible "marche de la mort" dans laquelle les cadavres ne se comptent plus. Ces marches sont destinées à évacuer les camps de concentration et les centres de mise à mort avant l'arrivée des Alliés<sup>7</sup>. Les déportés sont exposés à des conditions extrêmes, au froid et à une épidémie de typhus. La mère de Simone en meurt. Elle et sa sœur arrivent au camp de Bergen-Belsen. Simone est alors contrainte au travail forcé : "Je rentrais du travail et je rentrais dans un bloc où il n'y avait même pas un endroit pour s'asseoir alors on restait debout."

A la libération du camp, elle est ramenée à Paris. Pourtant après un tel traumatisme, des séquelles et des événements bouleversants, les regards ne sont pas toujours bienveillants, comme elle l'évoque dans son livre : "Nous nous serions dispensés de certains regards fuyants qui nous rendaient transparents. Et puis, combien de fois ai-je entendu des gens s'étonner : « Comment ils sont revenus

<sup>5</sup> Extrait d' « Une jeunesse au temps de la Shoah » (*Une vie*)

<sup>6</sup> Extrait d' « Une jeunesse au temps de la Shoah » (*Une vie*)

<sup>7</sup> Ensemble de pays (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et URSS...) qui opposa un autre ensemble de pays (l'Axe) au cours de la Seconde Guerre Mondiale

? Ça prouve bien que ce n'était pas si terrible que ça. »<sup>8</sup>. Fuir la réalité est sûrement plus simple que de l'affronter d'autant plus en période d'après-guerre. Simone ne cache pas ses angoisses qui lui venaient régulièrement, des images et des souvenirs qui surgissaient ou permanents.

Simone raconte sa vie de famille et également comment elle s'est battu, par la suite, pour un avenir plus juste et pour les droits de l'homme. Ce qu'elle a vécu lui a donné une force inouïe pour reconnaître en chacun sa part d'humanité quel qu'en soit les circonstances. Grande figure de la politique, ces appuis étaient d'acier. Dans le film, on suit notamment la militante dans ses visites qu'elle a pu faire dans des prisons, en pleine guerre d'Algérie, et partage son effroi face à ce manque d'humanité. Elle a aussi agi pour le droit à l'avortement en novembre 1974. Pour clore le film, Simone partage son émotion lors de son retour sur les terres d'Auschwitz avec ses enfants. En 2018, elle fait son entrée au panthéon.

Le film *Simone, le voyage du siècle* est profondément bouleversant. Être plongé dans la vie d'une rescapée de la Shoah et ressentir un aperçu de ce qu'elle a enduré est marquant. Je le conseille vivement !

La lecture du témoignage *Une vie* permet de suivre le parcours exceptionnel d'une femme qui a laissé une trace derrière elle ; non seulement d'un point de vue de la Shoah mais aussi dans le combat d'une société plus juste.

*Joana Valente, Philippine Duchesne, Grenoble*

---

<sup>8</sup> Extrait d' « Une jeunesse au temps de la Shoah » (*Une vie*)



### 3<sup>ème</sup> partie : « L'impossible oubli »

La citation utilisée pour titrer notre ultime partie est tirée du nom de l'ouvrage d'Anna Grynberg *La Shoah, l'impossible oubli*, 1995.

#### Reconnaissance de cette responsabilité après la guerre

##### Retour sur le discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995

*« Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.*

*Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes [...] aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.*

*Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. »*

C'est ainsi que Jacques Chirac, à peine élu Président de la République, commence le 16 juillet 1995 le discours par lequel il reconnaît la responsabilité de la France dans la déportation et l'assassinat de 76 000 Juifs qui vivaient sur son sol.

**Sans doute, seul un responsable politique qui n'avait pas été partie à cette époque douloureuse de l'histoire, pouvait être celui qui enfin reconnaissait la responsabilité de la France.**

François Mitterrand, élu Président de la République en 1981, avait été pour la première fois en 1992 présent lors de la cérémonie de commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv, mais sans y prononcer aucun discours, ni y faire aucun geste. Cependant, il établit, par décret, une journée nationale de commémoration des persécutions racistes et antisémites commises *sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français (1940-1944)"*, dont la commémoration officielle aurait désormais lieu le 16 juillet ou le dimanche suivant le 16 juillet. Un comité est chargé de concevoir un monument à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver, qui sera inauguré le 17 juillet 1994 par le Président de la République, le Premier Ministre Edouard Balladur, et Jacques Chirac, en tant que maire de Paris.

Mais qui s'en souvient ? C'est à la fois trop peu par rapport à la demande adressée à François Mitterrand, et troublé par la polémique sur son passé à Vichy.

Également, le camp gaulliste ne pouvait accomplir un tel geste : pour lui, à la suite de De Gaulle, pour qui le régime de Vichy était « nul et non avenue », Vichy n'était pas la France ; la France, c'était la Résistance.

J'ai personnellement rencontré, au sein d'associations d'anciens combattants, cette incompréhension de mettre en avant la Shoah plutôt que le « héros Résistant », avant que des esprits éclairés et libres ne fassent comprendre à leurs camarades cette autre forme d'héroïsme que Jacques Chirac met ainsi en exergue dans son discours : « *l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises* » [qui a soustrait aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice (des) familles juives traquées].

Jacques Chirac parle, dans son discours de cette France, « *une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces "Justes parmi les nations" qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, [...] les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur* ». Il dit les autres rafles, à Paris et en province, les 74 trains partis vers Auschwitz, les « *soixante-seize mille déportés juifs de France qui n'en reviendront pas* ».

Il parle de la nécessité de la mémoire : « *Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah* ». Il refuse toute banalisation « *En la matière, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable* ». Et encore : « *Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité* ».

Ce grand discours sera suivi de trois autres sur les liens entre la France et les Juifs : le 8 juillet 2004, en compagnie de Simone Veil, un hommage aux Justes parmi les Nations au Chambon sur Lignon ; le 12 juillet 2006, le centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus ; et le 18 janvier 2007, encore avec Simone Veil, le dévoilement au Panthéon d'une plaque à la mémoire et à l'honneur des Justes de France.

Outre les gestes, les discours, il y eut aussi les actes, sans lesquels nulle parole ne vaut.

Ainsi fut instituée une mission d'étude sur la spoliation des biens des Juifs de France, qui rendit son rapport en 2000. Seront conséquemment créées la CIVS (Commission d'indemnisation des victimes des spoliations), et la Fondation pour la mémoire de la Shoah, qui eut Simone Veil pour première Présidente.

Le 27 janvier 2005, Jacques Chirac et Simone Veil ont inauguré la Judenrampe dont la restauration a été financée par la Fondation pour le mémorial de la Shoah. C'est là que 73 convois de Juifs de France sont arrivés à Birkenau.

Ce discours fondateur, qui, répétons-le, pouvait difficilement être prononcé par un acteur français de la guerre de 1939/1945, et les trois autres, mais aussi les actes associés, sont un apport essentiel au travail de mémoire que nous devons aux victimes de la Shoah et à leurs descendants.

En ce moment où se libèrent de manière si décomplexée tant de pulsions haineuses envers l'Etranger, et en particulier envers les Juifs, une voie nous est tracée loin d'une inutile et imbécile repentance, dans la juste reconnaissance de notre responsabilité et dans une vigilance extrême et sans faille.

*Philippe Hetzel*

### **Discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995**

« Monsieur le Maire,

Monsieur le Président,

Monsieur l'Ambassadeur,

Monsieur le Grand Rabbin,

Mesdames, Messieurs,

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte. Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards – dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France – jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la Préfecture de Police.

On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions.

Pour toutes ces personnes arrêtées, commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer. Combien d'entre-elles ne reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ?

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Conduites au Vélodrome d'hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit – Pithiviers ou Beaune-la-Rolande – ouverts par les autorités de Vichy. L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer.

Suivront d'autres rafles, d'autres arrestations. A Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas. Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible.

La Thora fait à chaque Juif devoir de se souvenir. Une phrase revient toujours qui dit : "N'oublie jamais que tu as été un étranger et un esclave en terre de Pharaon."

Cinquante ans après, fidèle à sa loi, mais sans esprit de haine ou de vengeance, la Communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais plus. Pour que le sang de l'holocauste devienne, selon le mot de Samuel Pisar, le "sang de l'espoir". Quand souffle l'esprit de haine, avivé ici par les intégrismes, alimenté là par la peur et l'exclusion. Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d'une idéologie raciste et antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec plus de force que jamais.

En la matière, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable. Les crimes racistes, la défense de thèses révisionnistes, les provocations en tout genre – les petites phrases, les bons mots – puisent aux mêmes sources.

Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre. Cet incessant combat est le mien autant qu'il est le vôtre.

Les plus jeunes d'entre nous, j'en suis heureux, sont sensibles à tout ce qui se rapporte à la Shoah. Ils veulent savoir. Et avec eux, désormais, de plus en plus de Français décidés à regarder bien en face leur passé.

La France, nous le savons tous, n'est nullement un pays antisémite.

En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l'espoir.

Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la "collaboration", dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance.

Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises. J'aime à penser qu'un mois plus tôt, à Bir Hakeim, les Français libres de Koenig avaient héroïquement tenu, deux semaines durant, face aux divisions allemandes et italiennes.

Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le Général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces "Justes parmi les nations" qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Ces valeurs, celles qui fondent nos démocraties, sont aujourd'hui bafouées en Europe même, sous nos yeux, par les adeptes de la "purification ethnique". Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable.

C'est le sens de l'appel que j'ai lancé à nos principaux partenaires, à Londres, à Washington, à Bonn. Si nous le voulons, ensemble nous pouvons donner un coup d'arrêt à une entreprise qui détruit nos valeurs et qui, de proche en proche risque de menacer l'Europe tout entière. »

*Jacques Chirac, 16 juillet 1995*

## Présentation du camp des Milles



*Photo du camp des Milles, Catherine Thuillier*

### **Le camp des Milles, une visite au mois de janvier 2024**

Le camp des Milles est un camp d'internement et de déportation français, qui a ouvert en septembre 1939, dans une usine désaffectée, une briqueterie, au hameau des Milles, construite en 1882, puis agrandie en 1926 et 1932 sur le territoire de la commune d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Elle appartenait à la société des Tuileries de la Méditerranée. Quand la guerre éclate, elle est déjà fermée depuis un an suite à des mouvements de grève

La première impression lorsqu'on pénètre dans ce bâtiment c'est son immensité et sa couleur rouge, se détachant sur le ciel bleu du sud.

Le ciel ne fut sans doute pas toujours aussi bleu pour les internés et déportés qui arrivèrent ici.

Cette briqueterie désaffectée fut réquisitionnée par le gouvernement français et devint un camp d'internement sous commandement militaire français.

On peut distinguer trois phases dans l'histoire de ce camp :

Une première période de septembre 1939 à Juin 1940 fait de ce lieu « un Camp d'internement pour « sujets ennemis ».

Les « sujets ennemis » sont des ressortissants du Reich, la plupart antifascistes qui se sont réfugiés très tôt en France. Ces premiers internés sont les proies de la xénophobie ambiante.

Le 9 septembre 1939 sont internés 50 « ennemis », ils vivent dans des conditions très précaires. Leur nombre va évoluer jusqu'à la première fermeture du camp le 18 avril 1940.

Une deuxième période de juillet 1940 à juillet 1942 : un camp pour « indésirables » sous le régime de Vichy.

Le 15 mai 1940, le camp est ré-ouvert pour accueillir de nouveaux internés, en juin 1940 ils sont 3500. Dans cette même période, les étrangers des camps du Sud –Ouest (anciens des brigades internationales d'Espagne et juifs expulsés de Palatinat, du Wurtemberg et du pays de Bade) sont transférés.

En novembre 1940, le camp passe sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et devient le seul camp de transit en France pour l'émigration outre –mer,

Une troisième période qui s'inscrit entre Août et septembre 1942 : un camp de déportation des juifs en zone non occupée.

Le camp jusque-là administré par l'administration militaire passe sous l'autorité de l'intendant de police de Marseille Maurice de Rodellec du Porzic. Pendant cette période, plus de 2000 juifs hommes, femmes et enfants seront déportés vers Auschwitz via Drancy ou Rivesaltes.

Le 3 août 1942, le camp des Milles est bouclé par 170 gardes mobiles de réserve. Femmes et enfants juifs de la région sont orientés vers les Milles pour rejoindre les autres internés avant d'être déportés. Les juifs réfugiés politiques ou étrangers ayant servi dans l'armée française ne sont pas épargnés. On compte aussi une centaine d'enfants déportés à partir de l'âge d'un an.

Le camp des Milles est définitivement fermé le 15 mars 1943 et transformé en dépôt de munitions.

Ce camp des Milles a abrité de nombreux intellectuels, des prix Nobel, des hommes politiques, des journalistes et des artistes pour la plupart de nationalité allemande Des figures célèbres du surréalisme y furent internées : Max Ernst et Hans Bellmer.

Dans ce chaos, l'art fut pour beaucoup une échappatoire aux conditions difficiles de l'internement et pour certains l'art devient une volonté de résister. Le lieu étant vaste des endroits devinrent des lieux de production artistique. « Die Katakombe » qui n'était qu'un four à tuiles était un lieu d'échanges culturels qui se déroulaient à la bougie.

#### Quelques figures du camp des Milles

Max Ernst, figure importante du surréalisme est arrêté et interné en 1939 en même temps qu'Hans Belmer en tant qu'étranger ennemi avec d'autres prisonniers anti-nazis et qui avaient fui le Reich. Après quelques mois il est libéré grâce à une requête que Paul Eluard a adressée au président de la République. Pendant son internement, il avait dessiné « les apatrides ». Les œuvres qu'il va peindre seront pour certaines un témoignage de l'exil (Marlène 1940) Son tableau « l'Europe après la pluie » 1940-1942 présente un paysage de désolation, de ruines, peuplé de quelques figures errantes humaines et animales et exprime la dévastation de la guerre.

Golo Mann historien, écrivain et philosophe, fils de Thomas Mann engagé dans l'armée française est interné en 1939, il réussit à s'évader du camp des Milles et va gagner comme beaucoup les Etats – Unis.

Erich Itor Kahn, né le 23 juillet 1905 à Rimbach dans l'Odenwald, fils de Léopold Kahn, mathématicien et chantre de la synagogue. Il étudie le piano et la composition au Conservatoire Supérieur de Francfort. Il est interné comme "étranger ennemi" dans un premier camp, le camp de Marolles près de Blois, puis au camp des Milles. Lors de ses internements, Erich Itor Kahn continue à composer le Psaume XIII « *Seigneur, combien de temps vas-tu m'oublier ?* » pour soprano et piano ; l'hymne « *Nenia judaeis qui hac aetate perierunt* » « Thrène pour les Juifs qui en ces temps périrent » qui s'écoute comme une prophétie de la solution finale qui se mettait en place en France.

Le site-mémorial du camp des Milles se [visite tous les jours de 10 heures à 19 heures. Fermeture de la billetterie à 17h30.](#)

Adresse : 40 Chem. De la Badesse, 13290 Aix-en-Provence

*Catherine Thuillier, TDM 2016, 2018, 2020*

## Présentation du camp de Gurs

### Le camp de GURS.

Je voulais dans cet article vous faire partager une émotion. De passage dans les Pyrénées Atlantique, au cœur du Béarn, j'ai découvert le camp de Gurs. J'avais bien sûr entendu parler de ce camp d'internement administratif, mais le visualiser a été un choc.

**Choc** tout d'abord par l'absence...en effet quand on arrive sur les lieux, on est sur une route et on longe une forêt, il n'y a pas de traces en apparence. Les arbres plantés ont presque tout recouvert. Il y a eu après la guerre la volonté d'oublier.

**Choc** quand on se rend compte des dimensions : il fut l'un des plus vastes que la France ait connu à cette époque : 80 hectares, soit 2 km de long sur 500 m de large (150 terrains de foot). Il se composait de 13 îlots, dénommés par une lettre de l'alphabet de A à M. Chaque îlot comprenait 25 baraques en bois de 30 m sur 6. Elles recevaient chacune 60 personnes.

**Choc** enfin car ce camp a servi de lieu d'internement administratif du 2 avril 1939 au 31 décembre 1945. **Quatre groupes principaux d'internés** s'y sont succédés dans des conditions épouvantables. Ces groupes symbolisent complètement l'Histoire de la France à cette période :

- **Du 2 avril 1939 au 10 mai 1940** : les républicains espagnols et les volontaires des brigades internationales, soit 27 350 personnes, surtout des hommes.
- **Du 10 mai 1940 au 1<sup>er</sup> septembre 1940** : des « indésirables », essentiellement des femmes originaires d'Allemagne et des pays appartenant au Reich. De plus, quelques centaines d'hommes internés pour délits d'opinion (communistes, Basques espagnols), soit 14 795 hommes et femmes.
- **Du 1<sup>er</sup> septembre 1940 au 25 août 1944** : les juifs étrangers, soit 18 185 hommes, femmes et enfants internés. Ils seront systématiquement déportés vers Auschwitz et exterminés à partir de 1942.
- **Du 25 août 1944 au 31 décembre 1945** : les « collabos » et quelques centaines d'antifranquistes espagnols, soit 3 370 personnes, exclusivement des hommes.

Au total **60 559** personnes seront internées dans ce camp.

Aujourd'hui, le site du camp est ouvert au public en libre accès seulement depuis 1994. On y trouve un bâtiment d'accueil avec exposition, un sentier de la mémoire et un sentier historique. Tout ceci grâce à « l'amicale du camp de Gurs » qui a beaucoup travaillé pour le réveil de cette mémoire avec ce parcours mémoriel. Dans la forêt, on trouve même une baraque reconstruite à l'identique par des jeunes d'un lycée professionnel de la région. Ils travaillent dans la filière « bois » et ont fait ce projet avec leur professeur d'histoire.

Si vous passez dans cette région, n'hésitez-pas à y aller.

[Vidéo avec des images d'archives du camp.](#)

*Christine Gossart*

## Un ciel rempli d'oiseaux Une vie, Ceija Stojka

Le 11 avril 2024, les participants au Train de la Mémoire du lycée Philippine Duchesne ont assisté, avec 120 autres lycéens à la représentation d'Un Ciel rempli d'oiseaux.

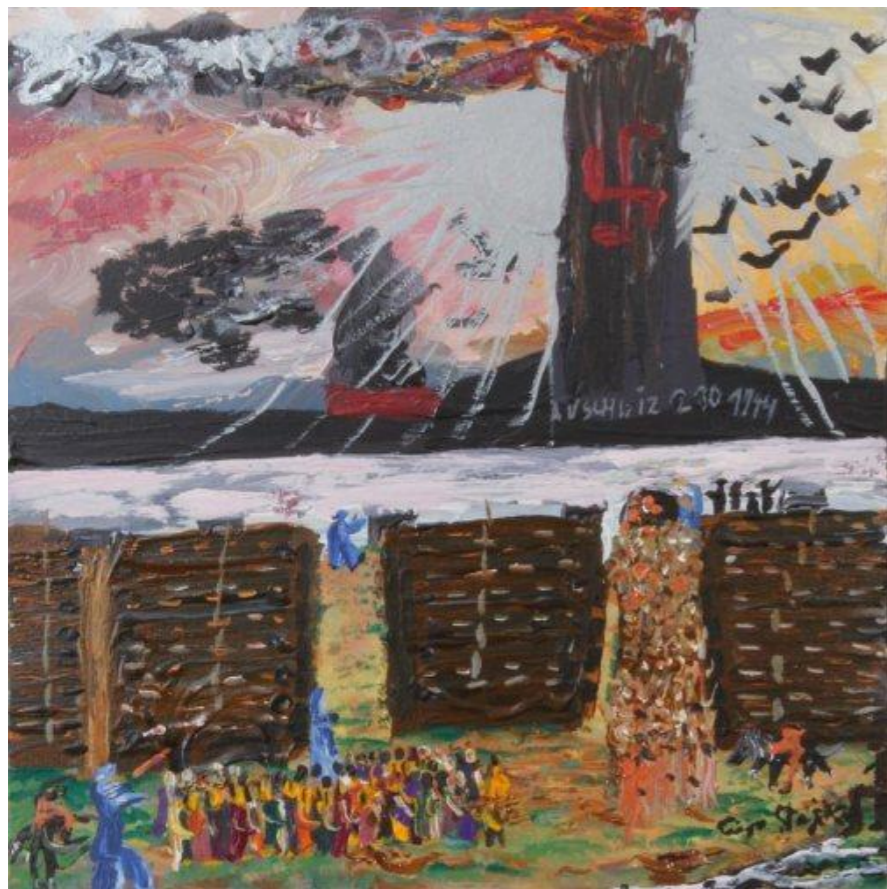
Il s'agit d'un monologue de théâtre écrit par Antoine Choplin en 2021 qui retrace la vie de Ceija Stojka artiste rom née en 1933 et décédée en 2013 qui, à l'âge de 10 ans, a été déportée à Auschwitz, Bergen-Besen et Ravensbrück.

Le génocide des Roms, le Samudaripen, a fait entre 250.000 et 500.000 victimes.

La particularité de la culture rom est qu'on n'a pas le droit de parler des morts. Ainsi, au drame et à la difficulté, déjà présente, de dire ce que l'on a vécu, s'ajoute un interdit culturel et moral que Ceija va braver quand, en 1988, à l'âge 55 ans, elle décide de témoigner.

*« Je n'ai pas peur / ma peur est restée à Auschwitz et dans les camps / Auschwitz est mon manteau, Bergen Belsen ma robe / et Ravensbrück mon tricot de corps / de quoi devrais-je avoir peur ».*

Quand elle était en âge d'apprendre à lire et à écrire, Ceija a subi les premières répressions envers sa communauté et notamment, l'interdiction d'aller à l'école. Elle n'a donc ni appris à lire ni à écrire et c'est en autodidacte qu'elle peindra ses tableaux dont la force d'évocation est bouleversante.



En 2018, la Maison rouge, réalise une exposition de ses œuvres, [que vous pouvez ici découvrir et mieux comprendre](#)

### Le spectacle

La mise en scène du texte d'Antoine Choplin par Dominique Lurcel a été créée en 2022.

Le monologue est basé sur un dialogue, fictif, que pourrait entretenir Lisa, une amie de Ceija déportée avec elle, et l'artiste. On se trouve lors du vernissage de l'exposition et nous suivons l'évocation, par les mots, des tableaux de Ceija mis en lien avec sa vie.

Si le texte est « littéraire », « difficile » comme le dit la comédienne, Juliette Savioz, son jeu le rend accessible, incarné. Le spectateur voit Ceija sans jamais la voir, l'entend sans jamais l'entendre : une performance artistique que de faire vivre cette femme et sa culture sans que jamais le pathos ne vienne entacher le travail du souvenir.

Les peintures sont si bien décrites que lorsqu'à la fin du spectacle certaines œuvres sont projetées, on les a déjà vues, notre imagination de spectateur se calquant sur celle de Ceija.

L'émotion est là, toujours suspendue par le jeu fin et délicat de Juliette. Il s'agit là d'un travail sur la mémoire, juste et essentiel.

La Compagnie Passeurs de Mémoire a été fondée en 1997 par Dominique Lurcel qui œuvre pour la mise en scène de pièces alliant la force du texte à l'esthétique, avec des thèmes centrés sur le rapport à l'autre.

MCC